



## **CHARGÉ(E)S DE PROJETS – INGÉNIEUR(E)S EN ÉLECTROMÉCANIQUE**

Consciente que ses élèves et son personnel méritent un milieu d'enseignement sain, adéquat et sécuritaire, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) annonçait, en mai 2007, la mise sur pied d'un vaste plan de rénovation de ses écoles afin de résorber les retards d'entretien accumulés et de préserver son patrimoine scolaire bâti.

Conçu avec l'appui financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le plan prévoit une liste de travaux de réfection des établissements scolaires. Au total 100 millions de dollars sont investis chaque année pour Bâtir l'avenir à la CSDM : entretenir, réparer et construire.

Pour en savoir davantage, consultez les sections [La CSDM en chiffres](#) et [Milieu de vie](#) de notre site Web.

### **La CSDM recherche des chargé(e)s de projets en électromécanique pour le secteur de l'efficacité énergétique et du maintien d'actifs – Grands chantiers.**

#### **Description**

Le(la) chargé-e de projets coordonne différents projets visant l'économie d'énergie dans les bâtiments. Il fait le suivi du portefeuille de projets, tout en s'assurant du respect des échéanciers. Le chargé de projets travaille en collaboration avec des entreprises de services écoénergétiques (ESE) ainsi qu'avec des firmes professionnelles externes pour la réalisation de projets de mise en service. De surcroît, le(la) chargé-e de projets fait le suivi des mandats confiés aux firmes externes pour les différentes étapes d'un projet, de la conception à la réalisation des travaux, et s'assure du respect de la législation, des règlements et des standards de la CSDM.

#### **Principales responsabilités et tâches**

- Fournit aux professionnels externes toute l'information requise pour la réalisation d'un projet et conseille les intervenants de la CSDM sur des problématiques spécifiques, par le biais d'études, de recherches, d'expertises ou autres renseignements.
- Suit la progression des travaux conformément aux contrats et aux normes en matière de santé et sécurité et participe aux réunions de chantiers.
- Assure la responsabilité du suivi budgétaire des projets et coordonne le traitement des documents officiels inhérents aux projets de construction.
- Élabore, planifie et coordonne la mise en œuvre de projets, de programmes particuliers, et ce, en collaboration avec le responsable du plan d'action énergétique de la CSDM.
- Coordonne les projets qui lui sont confiés en collaboration avec l'équipe d'exploitation des immeubles de la CSDM.
- Assure la qualité de réalisation des mandats des professionnels ainsi que des entrepreneurs.
- Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

#### **Qualification**

- Ingénieur en mécanique du bâtiment ou en génie électrique, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Expérience en gestion de projets.

#### **Profil recherché et atouts**

- Expérience dans le bâtiment
- Profil électrique ou mécanique du bâtiment
- Avoir une excellente capacité à travailler dans une équipe multidisciplinaire
- Être orienté vers le service à la clientèle
- Avoir à cœur le maintien d'un environnement sain pour les élèves et la communauté.



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

### **Exigence particulière**

Posséder un permis de conduire valide et avoir accès à une voiture pour effectuer des déplacements.

### **Conditions de travail**

**Rémunération** : jusqu'à un maximum de 82 585 \$ selon l'expérience et les qualifications.

**Type de poste** : Les postes projets au Service des ressources matérielles sont prévus sur quatre ans avec possibilité de prolongation. Ils sont renouvelables annuellement.

### **Avantages :**

Frais d'adhésion à l'ordre remboursés par l'employeur

Horaire 35 heures/semaine du lundi au vendredi : possibilité d'une certaine flexibilité entre 7h30 et 17h30

Programme de formation continue

Fonds de pension très intéressant : RREGOP

Assurances collectives (médicaments, vie, etc.)

Journées de maladies et pour affaires personnelles.

Jours fériés : 7 jours par année scolaire.

Vacances : 20 jours par année scolaire (le calcul se fait au prorata, selon la date d'entrée entre le 1er juillet et le 30 juin) en plus des deux semaines de fermeture lors de la période des fêtes.

### **Pour postuler**

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir les documents suivants :

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Preuve de votre adhésion à l'ordre

par courriel à [srm-recrutement@csgm.qc.ca](mailto:srm-recrutement@csgm.qc.ca).

Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSGM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

**La CSGM remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt.**